RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE



Élections Législatives du 18 Novembre 1962

2e CIRCONSCRIPTION - TOURS-NORD

Citoyennes, Citoyens,

Le 18 novembre prochain, vous êtes invités à élire votre représentant à l'Assemblée Nationale, et voici les raisons pour lesquelles, bien que je n'appartienne plus à aucun Parti, je sollicite vos suffrages :

Vous me connaissez déjà !

— Vous **n'oubliez pas,** j'en suis sûr, que, pendant les années au cours desquelles j'ai eu une première fois l'honneur d'être votre Député, j'ai visité régulièrement chacune de vos communes et pris ainsi contact avec un grand nombre d'entre vous.

— **Vous savez aussi** que je ne suis pas un de ces parlementaires robots, inconditionnellement dociles et soumis à un homme ou à un Parti. Je vous en ai donné maints témoignages dans le passé, car vous vous souvenez tous que, dans des circonstances difficiles pour le Pays et délicates pour moi, **j'ai néanmoins préféré rester fidèle aux engagements contractés envers vous, plutôt que de m'associer par mes votes aux abandons successifs du Parti dont j'étais alors membre** et qui m'était cher. Vous rappellerai-je, en effet, par exemple, que je n'ai pas cessé de voter **contre** les Gouvernements présidés par des Radicaux, qui se refusaient, à cette époque-là, aux négociations indispensables en Algérie ?

— Vous avez pu, enfin, vous rendre compte **que je ne vous ai jamais trompés,** ayant toujours considéré que les Français étaient plus dignes d'entendre des vérités, même sévères et momentanément impopulaires, que de recevoir des flatteries démagogiques.

C'est ainsi qu'en juin 1958, en dépit de l'engouement en faveur du général de Gaulle, **je vous ai mis solennellement en garde contre le régime instauré par lui.**

Trois mois plus tard, en septembre 1958, alors que l'immense majorité des hommes et la quasi-totalité des organisations politiques (qui, aujourd'hui, ont une fois de plus changé d'avis) vous conseillaient d'adopter le projet de Constitution, **j'étais, dans le département d'Indre-et-Loire, à peu près le seul à vous inviter à voter « NON ».**

Les événements, hélas ! m'ont donné raison, car j'écrivais textuellement à cette époque :

« ... que cette Constitution portait, en germes, des conflits graves et incessants entre les pouvoirs exécutif et législatif. »

« ... qu'elle faisait du Président de la République un véritable souverain quasiment omnipotent. »

Eh bien, **Citoyennes, Citoyens,** cette attitude des années passées vous est garante de celle qui sera la mienne à nouveau demain, si vous me renouvelez votre confiance.

De quoi s'agit-il aujourd'hui ?

Tout d'abord, et contrairement à ce dont vous menacent les tenants actuels du Pouvoir, il n'est pas question de revenir aux erreurs de la IVe République, que j'ai d'ailleurs moi-même, constamment et avec virulence, dénoncées en leur temps. **Non !** et je vous le déclare une fois de plus **avec gravité et solennité !**

La question qui se pose en ce moment à la conscience des Démocrates de ce Pays **déborde largement, à mon sens, du cadre de toutes celles qui, en temps ordinaire, constituaient l'enjeu des élections législatives.**

Oh ! certes, il serait facile d'établir le bilan du régime gaulliste, et l'on s'apercevrait qu'il est infiniment moins glorieux que ne le proclament ses partisans et ne le répètent tous les jours la presse et la radio à leur dévotion. Qu'on en juge par ce bref rappel :

— suppression de l'échelle mobile des salaires, de l'indexation des prix des produits agricoles sur les prix industriels, et de la retraite des Anciens Combattants (**décidées d'ailleurs immédiatement après les élections de 1958 !...**) ;

— mise en sommeil de la loi d'orientation agricole ;

— insuffisance scandaleuse des crédits en faveur de l'enseignement public ;

— violations répétées de la Constitution et dénis de justice ;

— atteintes fréquentes aux droits syndicaux de tous les travailleurs ;

— hausse considérable et continue du coût de la vie ;

— politique militaire aberrante qui consiste à engloutir des milliers de milliards en vue de la constitution d'une « force de frappe » dont tous les spécialistes conviennent qu'elle sera périmée avant d'avoir vu le jour ;

— politique extérieure de hautain mépris, qui isole la France et sème le trouble chez nos alliés atlantiques.

Voilà autant d'éléments qui constituent un lourd passif à la charge du Gouvernement.

Et, par ailleurs, au regard de ce bilan désastreux, il serait sans doute possible de dresser les grandes lignes du programme d'action démocratique et de politique sociale que, sur les plans financier, économique, agricole, militaire, culturel, ainsi qu'en ce qui concerne l'édification indispensable de l'Europe, les élus de demain s'engageraient à poursuivre.

Mais toutes ces questions, **AUSSI IMPORTANTES QU'ELLES SOIENT** pour les hommes, les femmes et les enfants de ce Pays, me paraissent devoir provisoirement s'effacer **devant le problème grave qui domine en cet instant tous les autres** et qui **EST D'ORDRE INSTITUTIONNEL :**

LA RÉPUBLIQUE EST EN DANGER !

Depuis quatre ans, en effet, nous assistons peu à peu, mais sûrement, à l'effacement, voire à l'humiliation, de tous les pouvoirs publics (exécutif, législatif, judiciaire) **au profit de celui d'un seul homme ; et il est à redouter** que le succès, tout relatif d'ailleurs, du récent référendum, **accentue davantage encore cette tendance au pouvoir personnel.**

Or, **LE POUVOIR PERSONNEL, C'EST LE CONTRAIRE DE LA REPUBLIQUE ET DE LA DEMOCRATIE,** et nous savons, par expérience et par l'Histoire, quel en est l'aboutissement fatal...

C'est pourquoi, Citoyennes et Citoyens, il importe que, par votre vote le 18 novembre prochain, vous affirmiez avant tout et par-dessus tout **votre attachement passionné au régime républicain** et, qu'en même temps, vous proclamiez avec force que **C'EST LE ROLE DE LA REPRESENTATION NATIONALE, DE VOS ELUS, DE FAIRE ENTENDRE LA VOIX DU PEUPLE,** et **NON PAS DE S'INCLINER DEVANT CELLE DU PRINCE !**

En conséquence, **vous refuserez vos suffrages à tout candidat investi et soutenu officiellement par ce Pouvoir.**

Et ainsi, une fois de plus, vous direz :

NON au pouvoir absolu - NON à la Dictature !

Et, pour affirmer votre fidélité à la **REPUBLIQUE**, à la **DEMOCRATIE** et aux **LIBERTES,** vous voterez pour

Pierre SOUQUÈS

CANDIDAT D'ACTION DEMOCRATIQUE ET LAIQUE

Docteur en Droit
Breveté du Centre des Hautes Etudes Administratives
Ancien Député d'Indre-et-Loire
Ancien Chef du Cabinet du Président Monnerville
Ancien Combattant (1939-1945)
Médaille Militaire — Médaille de la Résistance
Médaille des Evadés

Remplaçant éventuel : Charles BALLON

Directeur d'Ecole Honoraire
Président d'Honneur de la Ligue des Droits de l'Homme
(Section de Tours)

BARBOT & GALLON - TOURS